

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 121 (1970)

Heft: 9

Artikel: Quelques maladies du gibier transmissibles à l'homme et aux animaux domestiques : dangers pour l'homme et mesures de précaution

Autor: Bouvier, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-766935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques maladies du gibier transmissibles à l'homme et aux animaux domestiques.

Dangers pour l'homme et mesures de précaution

Par *G. Bouvier*, Lausanne

Oxf. 132:156.1:304

L'étude systématique des maladies du gibier offre de grands avantages. Il est possible ainsi d'établir un état sanitaire complet des animaux sauvages, et de pouvoir prendre les mesures éventuelles qui s'imposent, soit pour lutter contre les maladies contagieuses ou épizootiques, soit pour traiter certaines maladies parasitaires.

La Suisse est un des rares pays d'Europe où l'état sanitaire des animaux sauvages est bien connu, et où la répartition géographique de leurs diverses maladies ait été régulièrement publiée.

Grâce à un très important matériel reçu de tous les cantons suisses, et comprenant, entre autres, plus de 100 bouquetins, 1400 chamois, 150 cerfs, 2300 chevreuils, plus de 3000 lièvres et d'innombrables petits mammifères et oiseaux, nous avons pu reconnaître à Lausanne la presque totalité des maladies atteignant les animaux sauvages, et étudier plus à fond la marche de certaines épizooties, infections et maladies parasitaires.

Ces études ont été possibles grâce aux nombreux envois des gardes-chasse, forestiers, Amis de la Nature, promeneurs.

Si le gibier suisse est, en général, en très bon état de santé, quelques maladies graves ont pourtant été diagnostiquées et régulièrement suivies.

Un certain nombre de ces maladies sont transmissibles aux animaux domestiques et même à l'homme. C'est pourquoi il est utile de les connaître, afin de pouvoir prendre les précautions nécessaires.

Les chasseurs, les forestiers et gardes-chasse, sont les plus susceptibles de s'infecter, généralement par simple contact. Nous conseillons toujours de ne pas toucher à main nue, les cadavres d'animaux, et de ne pas, sans précaution, chercher à capturer vivant un animal malade ou présentant un comportement anormal. On doit se souvenir qu'un animal malade ou blessé, cherche à se défendre, et que les carnassiers mordent alors souvent dangereusement.

Il ne faut en aucun cas dépouiller les animaux trouvés morts ou malades, vu les risques certains que cette opération pourrait comporter pour l'homme,

en cas d'infection. Par exemple, le fait d'enlever la peau de lièvres atteints de tularémie, est une des principale cause d'infection.

Les maladies du gibier, réellement dangereuses pour l'homme, sont heureusement peu fréquentes. Elles n'en existent pas moins.

1. La rage

Cette grave épizootie des carnassiers domestiques et sauvages n'était plus signalée en Suisse depuis de longues années, quand en 1967, et venant d'Allemagne, elle atteignit les renards du Canton de Schaffhouse.

Bien étudiée depuis le début par la « Centrale de la rage », de l'Institut bactériologique vétérinaire de Berne, la marche de cette maladie est établie, semaine après semaine. Se propageant relativement lentement chez nous, grâce aux mesures énergiques prises par l'Office Vétérinaire fédéral, et par les Vétérinaires cantonaux, elle est signalée néanmoins, au printemps 1970, dans les cantons de Schaffhouse, Zurich, Thurgovie, Argovie, St-Gall, Appenzell.

La rage a été diagnostiquée surtout chez les renards (70 à 80 pour cent) et les chevreuils (12 à 15 pour cent), mais également chez les blaireaux, fouines et martres, et chez quelques animaux domestiques : chats, chiens, moutons et bovins.

L'épizootie de rage actuelle est du type « selvatique », frappant les animaux sauvages et intéresse donc beaucoup les forestiers et les chasseurs.

Les animaux atteints de rage changent leur comportement normal : les renards peuvent s'approcher des maisons et des personnes, perdent toute crainte de l'homme, et peuvent même venir jouer avec des enfants ; les chevreuils peuvent devenir subitement agressifs ; les carnassiers, dans la période de rage furieuse, se précipitent sur tout ce qui bouge, et mordent alors furieusement. On en a vu attaquer vélos et traîneaux.

Le forestier, très exposé, se méfiera toujours d'un animal sauvage présentant un comportement étrange ou anormal. En cas d'attaque, il faudrait présenter au carnassier, un bâton, qui sera généralement mordu et tenu ferme.

En aucun cas, il ne faut toucher à main nue, un animal suspect ou mort de rage : la salive, hautement virulente, souille souvent tout le cadavre.

Dans les régions atteintes par la maladie, les instructions spéciales sont d'ailleurs données aux garde-chasse, pour la récolte, l'emballage et l'envoi des cadavres au laboratoire spécialisé de l'Université de Berne.

Rappelons qu'en cas de morsure ou griffure, il est indispensable de procéder aux vaccinations thérapeutiques immédiatement. Plus vite seront prises ces mesures et meilleurs seront les résultats. En Suisse, jusqu'ici, et heureusement, aucun cas de rage humaine ne s'est déclaré, bien même qu'un certain nombre de personnes aient été mordues.

2. La tularémie du lièvre

Il s'agit d'une infection microbienne, inconnue à l'heure actuelle en Suisse, mais assez répandue dans les divers pays qui nous entourent. Cette grave maladie risque toujours d'être introduite chez nous avec les importations de lièvres vivants, dit « de repeuplement ». Elle menace certaines de nos frontières.

Le lièvre atteint par la maladie présente souvent un comportement anormal. Il ne fuit plus, ou se déplace difficilement. La maladie étant souvent aiguë, les animaux ne maigrissent pas. On pourrait être ainsi tenté de vouloir utiliser la carcasse pour l'alimentation !

Répétons que tout animal sauvage trouvé malade ou péri, ne doit jamais être consommé. Il arrive souvent même que des animaux tués accidentellement par les automobiles ou pris par des chiens, soient atteints d'une maladie infectieuse grave, notamment chez les lièvres.

Répétons aussi que les cadavres de lièvres ne doivent pas être dépouillés, mais envoyés *entiers* au laboratoire spécialisé, qui assurera le diagnostic.

La tularémie est une maladie essentiellement des rongeurs, mais transmissible à l'homme. Chez ce dernier, l'infection donne de la fièvre parfois élevée, et est, au début, souvent confondue avec une « grippe ». Les ganglions lymphatiques sont généralement grossis, ce qui permet un diagnostic précis.

La contamination de l'homme se fait surtout par contact direct, le germe étant capable de donner l'infection même à travers la peau saine. C'est ainsi qu'on a signalé une petite épidémie à Bâle, chez des personnes manipulant des carcasses de lièvres étrangers.

Chez le lièvre, les principales lésions sont un grossissement de la rate et des ganglions, avec une congestion intense de tous les organes, qui contiennent de très nombreux bacilles.

3. La brucellose

Généralement appelée « Maladie de Bang », c'est une maladie bactérienne qui atteint presque toutes les espèces animales, l'homme y compris. Elle est due à des germes divers, suivant les espèces animales :

Brucella melitensis du mouton (Fièvre de Malte) est plus virulente que *B. suis* du porc et du lièvre, qui elle-même, est plus dangereuse pour l'homme que *B. abortus* (Maladie de Bang) des bovidés, éventuellement du chevreuil, du cerf et du chamois.

Pour le chasseur, garde-chasse, forestier, promeneur, la brucellose du lièvre est certainement importante à connaître, vu les risques d'infection. Elle est très répandue et existe pratiquement chez les lièvres de tout le Plateau suisse : 3 à 5 pour cent des lièvres trouvés morts, et autopsiés, en sont atteints.

Les régions alpines sont encore pratiquement indemnes, ainsi que le

Tessin. Dans ce canton pourtant, la maladie pourrait y être introduite par les importations de gibier dit « de repeuplement ». En effet, et déjà à trois reprises, des lièvres destinés au Tessin, ont été trouvés brucelliques à l'arrivée à la frontière.

La brucellose, chez le lièvre, est surtout une maladie vénérienne, se transmettant par le coït. Les lésions sont souvent étendues et graves : rate très épaissie, foyers nécrotiques des testicules, des ovaires, de la matrice ; abcès avec pus jaunâtre de la consistance du mastic, contenant de très nombreux germes pathogènes.

Les lièvres atteints, même avec lésions très étendues, ne meurent que tardivement, et peuvent ainsi propager la maladie pendant de longs mois. Les animaux se déplacent difficilement, ou ne sont plus craintifs. Ils sont souvent tués par les automobiles, par les chiens... ou par des promeneurs.

Les animaux sont en général très amaigris. Le contact à main nue peut être dangereux pour l'homme, ainsi que le fait de dépouiller l'animal. En effet, on trouve très souvent des abcès lenticulaires sous la peau. C'est-à-dire que les précautions s'imposent.

Chez l'homme, la brucellose a le caractère d'une « mauvaise grippe », avec fièvre intermittante, transpirations nocturnes, faiblesse générale.

Le traitement aux antibiotiques doit être entrepris au plus vite, sinon la convalescence risque d'être longue !

4. La tuberculose

A. La tuberculose des mammifères sauvages est heureusement tout à fait exceptionnelle, maintenant en Suisse.

Avant l'assainissement du troupeau bovin, les cas étaient plus fréquents, notamment chez les chevreuils, et pouvaient alors comporter un risque certain pour l'homme.

En effet, la tuberculose des cervidés était d'origine bovine, et se caractérisait par des lésions pulmonaires étendues, particulièrement riches en germes pathogènes.

Quelques petits foyers de la maladie pourraient encore subsister chez les chevreuils, foyers entretenus par les blaireaux surtout. C'est pourquoi il faut être prudent, en manipulant des animaux périss, notamment avec abcès pulmonaires ou lésions graves de pneumonie.

B. La tuberculose des oiseaux sauvages est par contre encore fréquente en Suisse. Etant du type « aviaire », elle est beaucoup moins dangereuse pour l'homme.

Nous l'avons diagnostiquée chez les oiseaux les plus divers : cygnes, foulques, fuligules, canards, grives, pigeons ramiers, perdrix, faisans, corneilles, chouettes.

Généralement les oiseaux morts de tuberculose sont très amaigris et les lésions internes sont très étendues et très riches en bacilles.

5. Les salmonelloses ou paratyphoses

C'est une maladie, transmissible à l'homme, que l'on rencontre assez fréquemment en hiver, chez les petits oiseaux : verdiers, pinsons, bouvreuils, moineaux, plus rarement chez la buse ou la mouette. De petites épizooties localisées ont été signalées chez les pigeons de ville.

Déjà connue en Allemagne chez les passereaux migrateurs, la maladie n'existe guère en Suisse que depuis 1967. Elle a pourtant une tendance à s'étendre. On peut admettre actuellement qu'elle existe sur tout le Plateau suisse.

La contamination est favorisée par la forte densité des oiseaux sur les lieux de nourrissage, pendant les hivers rigoureux.

Les oiseaux atteints présentent souvent de la diarrhée, très riche en germes pathogènes, et pourraient être ainsi la cause de contamination de l'homme (*Salmonella typhi murium*).

Les oiseaux trouvés malades ou morts, notamment aux environs des places de nourrissage pendant l'hiver, doivent être manipulés avec la plus grande prudence. Il est très indiqué de faire assurer le diagnostic par un laboratoire spécialisé.

Chez l'homme, la salmonellose se présenterait comme un désordre gastro-intestinal, avec fièvre, diarrhée et faiblesse générale. Le traitement doit être institué le plus rapidement possible, sinon la convalescence pourrait être longue.

Malgré la richesse particulière en germes chez les oiseaux sauvages, malades ou morts, il ne semble pas que la salmonellose des oiseaux ait eu, jusqu'à présent, une incidence grave chez l'homme, mais il est pourtant indiqué d'être prudent.

La salmonellose des oiseaux aquatiques, heureusement exceptionnelle en Suisse, pourrait avoir une importance plus grande pour l'homme, par contamination de l'eau.

6. La gale du renard et des petits mustellidés

Bien que cette maladie parasitaire de la peau ne soit pas, à proprement parlé, dangereuse pour l'homme, il est bon pourtant de la connaître. Les forestiers peuvent très facilement être en contact avec un animal malade ou péri des suites de cette infestation.

La gale sarcoptique du renard est actuellement très répandue dans toute la Suisse : plaine et Alpes. Le pourcentage des animaux atteints varie pourtant suivant les régions, et surtout suivant la densité des animaux.

Cette maladie peut prendre un caractère très grave chez le carnassier. Le corps se couvre de croûtes épaisses, et les animaux maigrissent très rapidement. Les renards malades dégagent une odeur particulière, repous-

sante, permettant souvent de faire le diagnostic à distance, ou de trouver un cadavre en forêt.

Les renards galeux craignent beaucoup moins l'homme, et l'approchent parfois jusque dans les localités, même en plein jour. Ils se réfugient souvent dans les granges, voire dans les maisons d'habitation, même occupées.

Ce comportement anormal rappelle un peu celui du renard enragé. Plus rarement, l'animal galeux peut attaquer l'homme ou le chien. On l'a vu attaquer un cycliste.

L'agent causal, un petit acarien, peut passer sur le chien et occasionner alors une gale passagère. Chez l'homme, on a des cas de démangeaisons pouvant se prolonger pendant quelques jours. C'est pourquoi il ne faut jamais toucher à main nue les cadavres d'animaux galeux.

Comme le diagnostic est relativement facile (croûtes, odeur, amaigrissement) il est préférable d'enterrer le cadavre profondément, ce qui réduit les possibilités de dissémination des parasites, tant chez les carnassiers sauvages que chez le chien.

7. Laboratoires spécialisés, procédant aux autopsies et examens bactériologiques et parasitologiques des animaux sauvages

Zurich : Veterinär-bakteriologisches Institut der Universität
8000 Zürich

St-Gall : Bakteriolog. Institut des Kant. Laboratoriums
9000 St. Gallen

Berne : Institut de bactériologie vétérinaire de l'Université
3000 Berne
Tollwutzentrale am Vet. bakt. Institut der Universität
3000 Bern

Centrale suisse des Salmonelloses de l'Ecole vétérinaire de Berne
3000 Berne

Vaud : Institut Galli-Valerio
1000 Lausanne

Zusammenfassung

Über einige Wildkrankheiten, die auf Menschen und Haustiere übertragbar sind. Gefahren für den Menschen und Vorbeugemassnahmen

Dank einem sehr grossen Untersuchungsmaterial von über 7000 Stück Haarwild und einer sehr grossen Zahl von kleineren Säugern und Vögeln sind praktisch alle in der Schweiz vorkommenden Wildkrankheiten genau bekannt. Da zumindest bei einigen Krankheiten Ansteckungsgefahr für Mensch und Haustiere besteht, sollte niemals tot aufgefundenes oder geschossenes krankes Wild sowie Wild, das sich nicht normal verhält und keine Fluchtdistanz hat, mit der blossen Hand berührt werden.

Die Tollwut als gefährlichste Seuche ist bisher in den Kantonen Schaffhausen, Zürich, Thurgau, Aargau, St. Gallen und Appenzell aufgetreten. Hauptüberträger sind Fuchs (70 bis 80 %) und Reh (12 bis 15 %). Obwohl verschiedene Personen infiziert wurden, kam die Krankheit beim Menschen bisher nicht zum Ausbruch.

Die Hasentularämie ist bisher nur in den Nachbarländern der Schweiz aufgetreten. Die Gefahr der Einschleppung besteht durch die Einfuhr von lebenden ausländischen Hasen zum Aussetzen, wie zum Beispiel im Tessin.

Die Brucellose, von der etwa 3 bis 5 % aller totgefundenen Hasen in der Schweiz, mit Ausnahme vom Alpenraum und Tessin, befallen sind, kann beim Menschen die Symptome einer schweren Grippe hervorrufen und sollte sofort mit Antibiotika behandelt werden.

Geringere Gefahren gehen von der sehr seltenen Säugertuberkulose aus, von der Salmonellenerkrankung der Vögel, deren Ausbreitung durch Konzentrationen von Vögeln an Fütterungen begünstigt wird, sowie von der Fuchsräude, die den Hund gefährden kann.

Erkrankte oder krankheitsverdächtige tote Tiere sollten an eines der Institute eingesandt werden, deren Adressen am Ende des Artikels verzeichnet sind.

N. Koch